
Votre avenir

AVRIL 2016

**LETTRE D'INFORMATION
AUX RIVERAINS DU TERRIL DU HÉNÂ**

Montage de la bande transporteuse



Vivons mieux l'énergie



Éditorial

Chers riverains,

Pour la seconde fois, je suis heureux de pouvoir vous faire part de l'état d'avancement du chantier. J'espère que notre précédente lettre d'information a déjà pu répondre à certaines de vos questions. Notre ambition est de vous informer régulièrement de manière pertinente et transparente tout au long de la durée du chantier. Ce numéro présente l'évolution des travaux, les étapes à venir ainsi qu'un focus spécifique sur les dispositions prises afin de veiller à la qualité de l'air.

Aujourd'hui, les travaux de génie civil sont en phase de finalisation. Nous allons entamer une seconde phase importante avec l'assemblage et la mise en place des éléments de la bande transporteuse. La technologie utilisée à leur réalisation est prévue pour limiter au maximum les nuisances. Particulièrement attaché à la sécurité, j'ai pu me rendre personnellement chez le fabricant et constater que les critères de sécurité et de qualité étaient parfaitement respectés. En ce qui concerne la qualité de l'air, nous avons pu constater au travers de nos différents contacts et sollicitations que ce sujet préoccupait un certain nombre d'entre vous. Nous vous présentons dans les pages intérieures les mesures mises en place, en coordination avec les autorités communales et régionales.

Notre équipe reste à l'écoute de vos avis et de vos remarques. L'engagement de transparence et de disponibilité que nous avons pris en début de chantier est primordial et sera maintenu.

Très cordialement,

Vincent Lognay
Grands projets environnementaux





Le chantier

La construction de la bande transporteuse commencera dans les prochaines semaines

Environ 10 mois après le lancement des premiers travaux pour la construction des équipements nécessaires à l'évacuation du Terril du Hénâ, une seconde étape visible pour les riverains commence : le montage de la bande transporteuse. Les premiers essais de fonctionnement sont en principe programmés dans le courant du second semestre 2016.

Benoît Denis, adjoint au responsable du projet pour le bureau d'études Tractebel, suit quotidiennement l'ensemble des travaux sur le terrain. Il nous en parle aux côtés de Jacques Christen, représentant de la société Beumer, en charge de la réalisation et de la construction de la bande transporteuse.

La bande transporteuse est composée d'éléments métalliques, préfabriqués au sein des installations Beumer. Avant acheminement sur le chantier, chacun de ces éléments a été scrupuleusement inspecté par l'équipe d'ENGIE Electrabel, notamment en ce qui concerne le respect des impositions en termes de sécurité.



Benoît Denis
Adjoint au responsable du projet pour le bureau d'études Tractebel

Benoît Denis : « Aujourd'hui, les travaux de génie civil pour la construction des chemins d'accès, des socles destinés à accueillir les supports de la bande transporteuse, ainsi que la dalle de traitement des matières au sommet du Terril, sont pratiquement terminés. Il en est de même en ce qui concerne les bâtiments techniques et de travail. Les équipes sont actuellement occupées à remettre le sol en état. Les travaux d'alimentation électrique au départ de la Centrale des Awirs ainsi que l'acheminement des éléments métalliques préfabriqués débutent. La bande transporteuse va progressivement être montée au moyen de grues de levage ».

Jacques Christen, Représentant de la société Beumer : « La société Beumer est une entreprise spécialisée dans la construction de bandes transporteuses d'une nouvelle génération, parfaitement respectueuse de l'environnement. ENGIE Electrabel a opté pour ce procédé innovant car il permet à la fois de ne pas générer de poussières dans l'environnement et de réduire de façon conséquente le bruit. En ce qui concerne le chantier, le strict cahier des charges qui nous a été confié par ENGIE Electrabel nous demande de mettre en œuvre de nombreuses actions précises afin de réduire l'impact sur l'environnement. Nous veillerons notamment au respect des itinéraires définis avec les autorités communales ainsi qu'à la quiétude des riverains ».

Planning prévisionnel avril

Zone du Hêna

- Finition de la maison de chantier et de la zone de chargement
- Finition des murs antibruit et du garde-corps du bassin d'orage
- Transport et stockage des structures métalliques de la bande transporteuse
- Montage de l'installation de traitement des cendres
- Abattages ponctuels de sangliers en coordination avec les autorités régionales (Division Nature et Forêt)

Zone de la rue des Awirs

- Transport et stockage des structures métalliques de la bande
- Préparation des zones de levage
- Montage des premiers éléments de la bande transporteuse

Zone de la Crâne

- Transport et stockage des structures métalliques de la bande
- Préparation des zones de levage
- Montage des premiers éléments de la bande transporteuse

Zone rue Louis Legrand

- Aménagement de la piste d'accès
- Transport et stockage des structures métalliques de la bande
- Préparation des zones de levage
- Montage des premiers éléments de la bande transporteuse

Zone industrielle

- Travaux d'installations électriques
- Transport et stockage des structures métalliques de la bande

Zone Meuse

- Finition du bâtiment du quai
- Fondations de supports du convoyeur en Meuse pour le déchargement des cendres
- Remise en place des terres



L'actualité



Le contrôle de la qualité de l'air, une priorité pour ENGIE Electrabel

L'équipe du Terril du Hénâ le sait, une des principales préoccupations des riverains du site est le respect des impositions en matière de qualité de l'air durant la phase d'évacuation du Terril. Certains riverains se rappellent des wagonnets qui jadis déchargeaient les cendres venant de la Centrale des Awirs. La phase d'évacuation ne sera bien entendu pas du tout comparable. En effet, de nombreuses dispositions sont prévues pour, d'une part, surveiller la qualité de l'air et, d'autre part, limiter l'émission de poussières sur et en dehors du site.



Stéphane Orloff

Chef du service Environnement, Qualité et Sécurité ENGIE Electrabel pour la Zone Sud a souhaité nous en dire davantage.

Votre Avenir (V. A.) : Concrètement, comment se déroulera l'évacuation des cendres ?

Stéphane Orloff (St. O.) : Les cendres seront extraites du Terril au moyen d'engins de terrassement classiques, elles seront chargées sur une bande transporteuse totalement fermée de 25 centimètres de diamètre et seront directement transférées dans des barges. Il n'y aura pas de stockage temporaire : ni sur le Terril, ni sur le quai de chargement de la centrale.

V. A. : Quelles sont les dispositions prises afin d'éviter les émissions de poussières aux différents endroits sensibles ?

St. O. : De nombreuses mesures sont prises dont l'arrosage des zones de travail et des pistes d'accès, la limitation stricte de la vitesse de circulation des engins de chantier, la mise en dépression du hall de chargement de la bande transporteuse (captation des poussières dans ce bâtiment fermé), le bâchage des quelques camions qui pourraient sortir du site, la fermeture hermétique de la bande transporteuse et la mise en dépression du dispositif de chargement des péniches.



Sophie Thémont

Bourgmestre F.F. de Flémalle

« En tant que Bourgmestre de Flémalle, mon premier souci concerne la sécurité des riverains. Le Terril est placé sous surveillance continue : des équipements de mesure ont été installés pour suivre son évolution. Depuis près de 40 ans, des rapports périodiques sont produits par le monde académique qui veille à la sûreté du site. Aujourd'hui, le Comité de Suivi technique a été mis en place. Il permet aux experts indépendants et aux autorités de veiller particulièrement aux aspects liés à la stabilité du Terril et au respect des normes environnementales, dont la qualité de l'air. »



Emmanuel Porignon

Membre du Comité d'Accompagnement des riverains du Terril du Hénâ
« Lors de la première réunion du Comité d'Accompagnement des riverains du Terril du Hénâ, plusieurs représentants des citoyens ont souhaité aborder la qualité de l'air. Stéphane Orloff, Responsable Environnement, nous a fait un exposé et nous a présenté les différentes dispositions prises par ENGIE Electrabel à ce sujet. Il s'agit d'un thème important et nous serons particulièrement vigilants sur ce point durant toutes les phases d'évacuation. »



V. A. : De plus, des mesures spécifiques sont réalisées dans l'environnement...

St. O. : Allant plus loin que ce que demande notre permis, ENGIE Electrabel a opté pour un plan de surveillance précis où chacune des catégories de poussière fait l'objet d'une surveillance particulière, à l'aide d'appareils de mesure spécifiques. Les mesures débuteront au plus tard 3 mois avant le début des excavations du Terril, soit en été 2016. La validation des systèmes de mesure est en cours actuellement.

V. A. : De véritables stations de contrôle ont été installées aux abords du site.

St. O. : Effectivement, il s'agit de stations de mesure de l'air en continu installées par l'ISSEP (laboratoire de référence de la Région wallonne, indépendant d'ENGIE Electrabel). Le permis octroyé par la Région wallonne nous imposait 4 stations aux abords du site. En concertation avec les communes, nous avons décidé d'en installer une supplémentaire sur le Plateau des Fagnes (au niveau du terrain de football). Lors de l'excavation, nous serons également particulièrement attentifs aux conditions météorologiques. Nous disposons de plusieurs stations météo nous permettant de mesurer la vitesse du vent afin d'interrompre les travaux si celle-ci était trop importante.

V. A. : À quoi servent toutes ces mesures ?

St. O. : Nous devons vérifier que nous respectons les normes strictes imposées par les autorités dans le permis unique : normes de qualité de l'air mais aussi d'autres tout aussi sensibles telles que le bruit, la qualité des eaux, etc. Je tiens également à rappeler qu'il est possible de nous signaler toutes anomalies éventuelles via le numéro vert 0800 20 210.

Vos questions

1. Comment se fait-il que certaines informations sont communiquées via les médias, avant information aux riverains ?

La volonté d'ENGIE Electrabel est de communiquer prioritairement avec les autorités communales et les riverains. La publication de notre lettre d'information ainsi que la diffusion d'informations plus quotidiennes aux membres du Comité d'Accompagnement sont les témoins de cette volonté. Bien entendu, les médias locaux sont également un canal important pour vous informer de manière transparente, c'est pourquoi nous répondons systématiquement aux questions de la presse qui nous sont adressées. Notez que la presse locale sera conviée lors de la mise en place des premiers éléments de la bande transporteuse.

« En tant que Directeur de la Centrale des Awirs et Responsable de l'excavation du Terril du Hénâ, je tiens à vous assurer que toutes les questions adressées par les riverains via le 0800 ou l'adresse mail terrilhena@electrabel.com sont relayées auprès des équipes. Elles font l'objet d'une analyse sérieuse et détaillée. Un suivi systématique est assuré. Ce sont vos remarques qui nous permettent de réaliser un chantier respectueux de votre environnement. »



Benoît Liégeois

Directeur de la Centrale des Awirs



2. Que compte faire ENGIE Electrabel au sujet du nettoyage des voiries ?

Lors de la dernière réunion du Comité d'Accompagnement des riverains, ce thème a été mis à l'ordre du jour par les représentants de certains quartiers. Ce sujet a été abordé en interne, lors des réunions de coordination du chantier. Plusieurs nettoyages ont déjà été réalisés. ENGIE Electrabel restera vigilant et attentif à toutes les remarques à ce propos.

3. Qui décide de l'itinéraire des camions qui alimentent actuellement le chantier ?

Les itinéraires sont déterminés en coordination avec les services de la Commune. Un plan est fourni et discuté avec les responsables. Les tracés sont ensuite imposés aux sous-traitants. Les équipes d'ENGIE Electrabel surveillent bien entendu le respect de ces tracés par les sous-traitants et insistent régulièrement sur l'importance du respect strict du Code de la route. En phase d'excavation, le trafic sera nettement moindre qu'actuellement car les véhicules seront moins nombreux et resteront sur le site.

Pour toute question ou remarque au sujet du Terril du Hénâ, notre équipe est à votre écoute car votre point de vue est important.

0800 20 210

terrilhena@electrabel.com